



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

T +41 26 305 10 40
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

PAR COURRIEL

Département de l'économie, de la formation
et de la recherche DEFR
Palais fédéral est
3003 Berne

Courriel : frederic.berthoud@sbfi.admin.ch

Fribourg, le 23 mars 2026

2026-268

Accord sur la reconnaissance mutuelle des certificats de maturité professionnelle – Procédure de consultation

Monsieur le Président de la Confédération,

Par courrier du 2 février 2026, le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche a mis en consultation l'Accord entre le Conseil fédéral suisse et le Gouvernement de la Principauté du Liechtenstein sur la reconnaissance mutuelle des certificats de maturité professionnelle, accompagné d'un rapport explicatif. Nous vous remercions de nous avoir associés à cette consultation, qui a retenu toute notre attention.

Après analyse des documents susmentionnés, le Conseil d'Etat salue la conclusion de cet accord qui permet d'assurer la reconnaissance mutuelle des certificats de maturité professionnelle tout en tenant compte des exigences particulières en matière de connaissance d'une seconde langue nationale suisse. Au niveau de la mise en œuvre, il prend note avec satisfaction des processus prévus afin de simplifier les démarches administratives nécessaires au niveau des hautes écoles spécialisées.

Le Conseil d'Etat soutient donc pleinement le projet et n'a pas d'autres observations à formuler.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la Confédération, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Philippe Demierre, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

Copie

—

à la Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle, pour elle et le Service de la formation professionnelle ;
à la Chancellerie d'Etat.